

Séance du 23 juillet 2024

DCM N° 2024-46

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24
Date de la convocation		
16/07/2024		
Date d’Affichage		
24/07/2024		

L’an deux mil vingt-quatre

Et le vingt-trois juillet

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni, avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

**21 Membres présents :** MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, BIAGGINI Jean, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, MARTEL Enzo.

**3 Membres absents excusés (procurations) :**

MME GIAMARCHI Marie Dominique a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel  
 MME SIMONI-PIACENTINI Céline a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie  
 MME SILVESTRI Dominique a donné procuration à M. PASQUALINI Maurice

**5 Absents :** MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, PORTA Marine, FICO Aurélie

Madame ALBERTINI Francine est nommée secrétaire.

**Objet de la délibération**

Travaux « extension crèche municipale I Piulelli – Plan de financement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L.2121-29, Madame LOMBARDO Florence, Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance, expose la nécessité de réaliser des travaux d’extension de la crèche municipale I Piulelli.

Ces travaux permettront d’augmenter la capacité d’accueil de la structure de sept enfants et d’offrir de meilleures conditions de travail au Personnel.

Elle précise que le projet d’un montant prévisionnel de 455 586,88 € H.T. prévoit une surface de plancher de 116 m<sup>2</sup> hors-œuvre avec principalement la création d’une salle d’activités pour enfants marchant et d’une salle de change, d’un local technique et poussettes, la création d’une salle de confinement, la création d’un dortoir de 18 places et d’un espace repas mieux adapté aux besoins du personnel.

Elle rappelle que ce programme de travaux a été présenté au service de la Protection Maternelle et Infantile et que ce dernier n’a soulevé aucune contre-indication et que des réunions de concertations se sont tenues avec les services de la Caisse d’Allocations Familiales de la Haute-Corse (CAF).

.../...

DCM N° 2024-46

Aussi, Madame LOMBARDO Florence propose aux membres de l'assemblée délibérante d'adopter l'opération « Travaux d'extension de la crèche municipale I Piulelli » ainsi que le plan de financement, ci-après :

Caisse d'Allocations Familiales au titre du « Plan crèche »	364 500,00 €
Commune de Furiani	91 086,88 €
TOTAL	455 586, 88 €

OUI l'exposé de Madame LOMBARDO Florence, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ADOpte**

- L'opération « Travaux d'extension de la crèche municipale I Piulelli » pour un coût de 455 586,88 € H.T. ainsi que le plan de financement ci-dessus exposé.

**DIT**

- Que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal de la commune en Section d'Investissement.

**AUTORISE**

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

